

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

10490

Société :

RAM

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

MOUIN FAYOZ ROUAH

Date de naissance :

17/08/68

Adresse :

LEADY DIAWALA

Tél. :

06 73 42 66 12 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Bennani Abdellah

Spécialiste

ENDOCRINOLOGIE - DIABETE - NUTRITION

443, Bd. Mohammed V

Tél : 05 22 40 33 34 - Casablanca

INP : 091424489

Date de consultation : 09/10/2011

Nom et prénom du malade :

BENNAI Abdellah

AZIZA

Age:

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 09/10/2011

Signature de l'adhérent(e) :

Ch. S. El

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9.10.14	C2 B30	300,-		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09/10/13	£18.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire La Vitrine d'Analyses Médicales et Biologiques Dr. DANILO J. M. BAPTISTE Biologiste Médical</i>	15/10/19	15.300	4.500 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

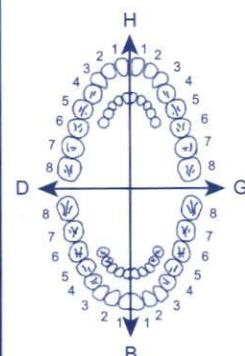
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	P



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



Docteur Bennani Abdelilah

Cabinet Médical spécialisé en :

- ENDOCRINOLOGIE
- DIABETE
- NUTRITION

(Sur Rendez-Vous)



الدكتور بناني عبد الله

عيادة متخصصة في :

- أمراض الغدد الهرمونية

- السكري

- التغذية

(بالموعد)

9/11/19

RA GHTRI. A TIBA

PPV : 20,90 DH
6 113001 272228
AMMN'171/16DMP/21NNPR
ZENITH Pharma

ZENITH Pharma
AMMN'171/16DMP/21NNPR
6 113001 272228
PPV : 20,90 DH

PPV : 20,90 DH
6 113001 272228
AMMN'171/16DMP/21NNPR
ZENITH Pharma

INP : 09102

VIL D Bon 200.000

25

LOT 18.295
10/2021

PVC: 144
DIST: PHYTO PHARMA
N°DA20181710294DMP/20UCANI

OMEGACOEUR®

Made in France
A consommer de préférence avant fin:
Best before

LOT37 PROD 01/2019
EXP 01/2022



Poids net / Net weight 44 g
Complément alimentaire
Food supplement
Code ACL: 3401571434121



Complément alimentaire - N'est pas un médicament, conformément à la réglementation.

150

110

Meklab

omegar

85,-



relexin 30x

99,-
Dr. Bennani Abdelilah
DOCTORINIOLOGIE - DIABETE - NUTRITION
Tel: 05 22 40 33 34 - Casablanca
INP: 09102489

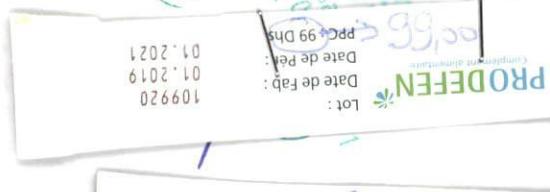
Prodifer Indef

Gynofertil ovul / i



LOT: 190200
DUO: 05/2022
87,00DH

Fabriqué par:
Devo
Pharmaceutique
146-147 23 Tl Mell - Casablanca



Date de Fab: 01.2019
Date de Per: 01.2021
PPC: 99 DHs

Lot: PRODEFEN
Date de Fab: 05/2022
Date de Per: 05/2024
PPC: 99 DHs

70,30

Horaire de Consultation:

Lundi - Vendredi : 9h - 17h

Samedi (matinée) : 9h - 13h



LABORATOIRE LAVILLETTÉ

D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES

423, Bd Ibn Tachfine 1^{er} étage La villette Casablanca
Tel: 0522 60 04 06 / 04 09 – Fax: 05 22 60 04 09 – email :
labo.lavillette@gmail.com
ICE : 000526665000051

Dr Dallal JEDDI ZIANE
Directeur Biologiste Médical
Diplômé de l'Université de Médecine et Pharmacie de Rabat

INPE : 093062339
Code INPE: 093062339

Casablanca, le : 10/10/2019

FACTURE N° : 190005135

Nom et Prénom : Mme Aziza RAGHNI

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PC	Prélèvement sang adulte	B17	B
	Ac Anti-Thyropéroxidase (Anti-TPO)	B150	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Glycémie T120	B30	B
	Glycémie T30	B30	B
	Glycémie T60	B30	B
	Glycémie T90	B30	B
	Glucose Dose	0	

Total des B : 317

Montant total de la facture : 420.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent vingt dirhams s.

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance).

Laboratoire La Villette
d'Analyses Médicales et Biologiques
Dr Dallal JEDDI ZIANE
Biologiste Médical

Doktor Bennani Abdelilah

Cabinet Médical spécialisé en :

- ENDOCRINOLOGIE

- DIABETE

- NUTRITION

(Sur Rendez-Vous)



الدكتور بناني عبد الله

عيادة متخصصة في :

- أمراض الغدد الهرمونية

- السكري

- التغذية

(بالموعد)

Casablanca, le :

٩ / ١٦ / ١٩

راغني آزiza

LABORATOIRE LAVILLETTÉ

Mme RAGHNI Aziza

Né(e) le : 22-08-1972 F


1910100005

A coller sur l'ordonnance

ORDO

X } glyce
 } hypo (50 g de glucose)
 } AR anti TPO

Dr. Bennani Abdelilah
Endocrinologue
ENDOCRINOLOGIE - DIABETE - NUTRITION
443, Bd. Mohammed V
Tél : 05 22 40 33 34 - Casablanca
INP : 091024489

Laboratoire La Villette
d'Analyses Médicales et Biologiques
L'analyse au service de la santé
Santé professionnelle

Horaire de Consultation:

Lundi - Vendredi : 9h -17h

Samedi (matinée) : 9h - 13h

05 22 40 33 34 / 35 - (قرب ساحة آل ياسر) الدار البيضاء - الهاتف 433

433, Bd. Mohammed V, 2^eme Etage Appt N° 5 - (à côté du Rond Point Albert 1^{er}) Casablanca - Tél./Fax : 05.22.40.33.34 / 35

GSM : 06 63 08 09 47 - Email : abdel.benn@hotmai.fr



Dr. Dallal JEDDI ZIANE

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie clinique
Immunologie

Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermiologie

CODE INPE:

* 0 9 3 0 6 2 3 3 9 *

Date du prélèvement : 10/10/2019 à 08:11
Code patient : 190710-0015
Né(e) le : 22/08/1972 (47 ans)

Mme Aziza RAGHNI
Dossier N° : 191010-0005
Prescripteur : Dr Abdelilah BENNANI



BIOCHIMIE SANGUINE

HYPERGLYCEMIE PROVOQUEE PAR VOIE ORALE (HGPO)

Quantité en glucose **50 g**

10/07/2019

Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)

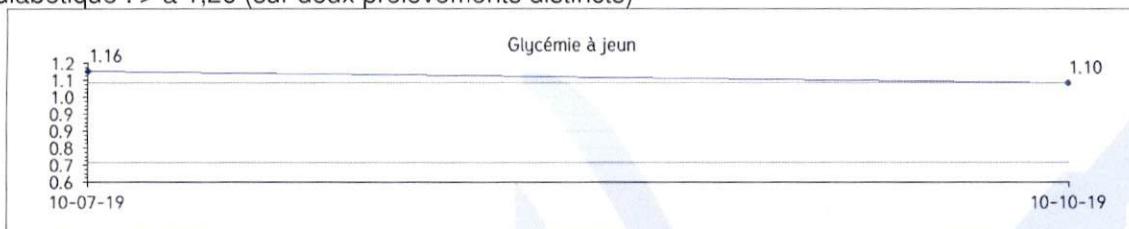
1,10 g/L
6,11 mmol/L

1,16

(0,70–1,10)
(3,89–6,11)

Consensus :

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)



Glycémie à 30 min

(Hexokinase-G6PD-H)

1,84 g/L
10,21 mmol/L

Glycémie à 60 min

(Hexokinase-G6PD-H)

1,90 g/L
10,55 mmol/L

(<1,80)
(<9,99)

Glycémie à 90 min

(Hexokinase-G6PD-H)

1,78 g/L
9,88 mmol/L

Glycémie à 120 min

(Hexokinase-G6PD-H)

1,40 g/L
7,77 mmol/L

(<1,40)
(<7,77)

AUTO-IMMUNITE

Ac anti-Thyroperoxydase (Anti-TPO)

(Technique ELFA Vidas Biomerieux)

<0,8 UI/mL

(<8,0)

Validé par : Dr Dallal JEDDI ZIANE